

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life

Une solution de titres à revenu fixe de base offrant des occasions uniques de création de valeur

Aperçu

- Mandat **bien diversifié** de titres à revenu fixe de première qualité qui bénéficie de l'expertise d'une société possédant une vaste expérience des placements en titres à revenu fixe.
- Équipe dotée d'une **vaste expertise des titres de créance mondiaux**, ce qui améliore la diversification et le potentiel de rendement grâce à des placements en obligations étrangères et au recours à des stratégies de couverture complexes.
- **Placements privés à revenu fixe de première qualité**, conçus pour améliorer encore plus la diversification et maximiser le potentiel de rendement tout en maintenant un profil de risque peu élevé.
- Placements dans des titres comme ceux à rendement réel, qui contribuent à **protéger le fonds contre le risque d'inflation** tout en améliorant son potentiel de rendement.
- **Accès exclusif** à un mandat sous-conseillé par Gestion SLC¹, société à laquelle 1 300 investisseurs institutionnels avertis font confiance.

Catégorie d'actifs

Revenu fixe nord-américain

Risque de placement

Faible

Indice de référence

Indice des obligations universelles FTSE Canada

Distribution mensuelle fixe (par part)²

Série F 0,018 \$

Série A (FA) 0,013 \$

RFG (%)

Série F 0,66

Série A (FA) 1,28

Codes de fonds

Série F SUN630

Série A (FA) SUN430

Directives de placement

La qualité de crédit moyenne doit être : première qualité.

Répartition de l'actif		Qualité du crédit ³	
Obligations et garanties d'État	30 à 100 %	A (ou plus)	0 à 100 %
Obligations à rendement réel/indexées sur l'inflation	0 à 50 %	BBB	0 à 40 %
Obligations de sociétés	0 à 70 %	BB (ou moins)	0 à 20 %
Obligations étrangères (couvertes contre le risque de change)	0 à 50 %	Aucune cote	0 à 10 %
Placements privés à revenu fixe	0 à 10 %		
Liquidités	0 à 10 %		

Duration

La duration du mandat devrait correspondre à celle de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à +/- 1,5 an.

^{1,2 et 3} Voir les notes de bas de page à la page suivante.

Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life

Gestion des placements

Gestion SLC tire profit du riche passé et de l'expérience de la Sun Life, ainsi que de ses processus de placement, mesures de contrôle du risque et normes de gouvernance établis.

- **Histoire.** La gestion des titres à revenu fixe et du risque est au cœur de l'activité d'assurance. Bien que créée officiellement en 2014, Gestion SLC s'occupe des activités de gestion d'actifs institutionnels de la Sun Life, importante organisation mondiale de services financiers possédant plus de 150 ans d'expérience en assurance et en gestion d'actifs.
- **Expertise.** Gestion SLC compte une vaste équipe de spécialistes des placements à revenu fixe, dont 65 se consacrent aux placements publics et 55, aux placements privés à revenu fixe. Elle a aussi une équipe de spécialistes des instruments dérivés qui gère une exposition d'une valeur nominale de 68 milliards de dollars. Ces équipes unissent leurs efforts au profit du Mandat privé de titres de créance de base Avantage Sun Life. Cette vaste expertise lui permet de saisir rapidement les occasions offertes par des marchés que les autres gestionnaires évitent ou auxquels ils n'ont pas accès – tels les placements privés à revenu fixe et les obligations à rendement réel.
- **Envergure.** Gestion SLC gère 303 milliards de dollars pour plus de 1 300 institutions, dont 139 milliards en placements publics et 72 milliards en placements privés à revenu fixe. Cette envergure lui permet d'optimiser l'efficacité, en particulier dans les domaines des placements privés à revenu fixe, de la protection contre l'inflation et de l'analyse du crédit (en recourant notamment à des stratégies de couverture complexes).

¹ Le sous-conseiller est Gestion de capital Sun Life (Canada) inc. Gestion SLC est le nom de marque de Gestion de capital Sun Life (Canada) inc., entre autres.

² Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec le «rendement» ou le «revenu», et le versement de distributions n'a pas pour but de donner une indication de la performance ou du taux de rendement des placements du fonds. Les distributions peuvent être constituées de revenu ou de gains en capital, ou comprendre un remboursement de capital. Le taux de distribution sur les parts détenues par un investisseur peut être supérieur au rendement des placements du fonds. Si les distributions au comptant versées à un investisseur sont supérieures à l'augmentation nette de la valeur du placement, la valeur du placement initial diminuera. Les distributions sont réinvesties automatiquement dans des parts supplémentaires du fonds concerné, à moins que l'investisseur nous demande de les lui verser au comptant. Si nécessaire, le fonds versera des distributions additionnelles de revenu et de gains en capital en décembre de chaque année. Il pourrait aussi verser des distributions additionnelles de revenu, de gains en capital ou de remboursement de capital à tout autre moment que nous jugerons approprié. Une distribution de capital n'est pas immédiatement imposable entre les mains de l'investisseur, mais elle diminue le prix de base rajusté des parts. Rien ne garantit qu'un fonds versera des distributions au cours d'un mois donné, et nous nous réservons le droit de rajuster le montant des distributions mensuelles si nous le jugeons approprié, sans préavis.

³ Cote de DBRS ou cote équivalente donnée par une agence de notation reconnue.

placementsmondiauxsunlife.com/mandatsprivesplacement

Données au 31 décembre 2020, sauf indication contraire.

Les placements dans les fonds communs peuvent donner lieu à des courtages, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Les investisseurs devraient lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement antérieur ne constitue pas une indication de leur rendement futur. Les titres de série F ne sont offerts qu'aux investisseurs admissibles, qui versent des honoraires à leur courtier.

Placements mondiaux Sun Life est un nom commercial de Gestion d'actifs PMSL inc., de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et de la Fiducie de la Financière Sun Life inc. Gestion d'actifs PMSL inc. est le gestionnaire des fonds communs de placement de la Sun Life. La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est l'émetteur des contrats d'assurance garantie, y compris des rentes, et des fonds distincts. La Fiducie de la Financière Sun Life inc. est l'émetteur des certificats de placement garanti.

© Gestion d'actifs PMSL inc., la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et leurs concédants de licence, 2021. Les sociétés Gestion d'actifs PMSL inc., Gestion de capital Sun Life (Canada) inc. et Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie sont membres du groupe Sun Life. Tous droits réservés.